

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2020/2021

PERIODES DES ACTIVITES

du Lundi 14 Septembre 2020 au Samedi 12 Juin 2021 INCLUS
École fermée lors des congés scolaires et jours fériés (Pont ascension 14-15-16 mai) :

Congés de Toussaint : Dimanche 18 octobre 2020 au Dimanche 01 novembre 2020 inclus

Congés de Noël: Dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021 inclus

Congés d'Hiver : Dimanche 21 février 2021 au Dimanche 7 mars 2021 inclus

Congés de Printemps : Dimanche 25 avril 2021 au Dimanche 09 mai 2021 inclus

ACCES AUX SALLES

Par mesure de sécurité, l'accès aux salles est strictement réservé aux élèves.

- Vestiaire fermé au début de chaque cours, respectant ainsi l'intimité de tous.
- Spectateurs interdits dans les couloirs et vestiaires pour laisser les issues libres d'accès.
- Veuillez s'il vous plaît respecter le bon état et la propreté des locaux.
- Au-delà d'un retard de 15 minutes, l'élève ne sera plus admis en cours.
- Si le portail est fermé, vous pouvez sonner à « Académie côté cour, côté cœur » grâce au digicode.

NB : Accès et stationnement interdits dans la cour. Merci de respecter les riverains ainsi que le portail électrique, ne pas le forcer.

ETABLISSEMENT SOUS VIDEO-SURVEILLANCE

- Pour entrer, merci de vous présenter à l'interphone sur la porte d'entrée.
- Entrez sans forcer, ni donner de coups de pieds.... Merci de fermer la porte derrière vous.
- N'ouvrez pas de l'intérieur si une personne désire entrer.
- Les enfants attendent leurs parents dans l'école. Interdiction d'attendre sur les trottoirs.

ANNULATION INSCRIPTION

Remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical
(contre-indication de plus de 3 mois consécutifs, carence de 60 jours ouvrés)

Frais de dossier non remboursables - solde de cotisation remboursé au prorata des trimestres échus.

SECRETARIAT ET ABSENCES : contact@cotecourcotecoeur.com ou sur le répondeur
03.20.03.00.22

L'Association se réserve le droit d'annuler un cours lorsque moins de trois élèves sont présents.

Le paiement à l'inscription vaut l'acceptation de ce présent règlement. Trois absences non excusées et tout manquement au règlement provoquent l'annulation de l'inscription sans aucun remboursement.

PORTES OUVERTES

Portes ouvertes d'Automne : **Date à venir** (petite enfance uniquement)

Portes ouvertes de clôture : **date en attente**

STAGES

Des animations seront proposées durant les congés (Halloween, Noël, Pâques...).

Informations transmises ultérieurement.

SPECTACLE

Le spectacle annuel se déroulera : **Dates à venir**
Participation obligatoire pour tous : Le Spectacle est l'aboutissement du travail des élèves et permet de valider le passage en classe supérieure.

Participation forfaitaire demandée afin de couvrir une partie des frais de location du théâtre, costumes et accessoires, Sacem, goûters, décors, etc. Les PAF permettent de couvrir 40 % des frais du spectacle, le reste étant sur les fonds propres de l'association. 10 € Petite enfance / 12 € élèves de l'école / 15 € élèves effectuant plusieurs cours. De ce fait ils sont non-remboursables. (courrier en Octobre)

BONJOUR !



TENUE

Tenue de danse et chignon obligatoires à chaque cours (liste des tenues disponible fin Août).

Si l'élève n'a pas sa tenue un mois avant le spectacle, il ne sera pas autorisé à y participer.